



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 1018/06

22 septembre 2006
Original : anglais

F

Comité exécutif /
Conseil international du Café
25 – 29 septembre 2006
Londres, Angleterre

**Avenir de l'Accord international
de 2001 sur le Café**

**Communication du Guatemala,
d'El Salvador et du Costa Rica**

Contexte

Le Guatemala, El Salvador et le Costa Rica ont communiqué les propositions d'amendements à l'Accord de 2001 jointes en annexe, en réponse à la décision prise par le Conseil international du Café à sa 95^e session par laquelle il demandait aux Membres de soumettre des propositions sur l'avenir de l'Accord de 2001.

Mesure à prendre

Le Comité exécutif et le Conseil international du Café sont invités à examiner ce document.

ANACAFE
ASSOCIATION NATIONALE DU CAFÉ

21 septembre 2006

M. Néstor Osorio
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres, Angleterre

Cher Monsieur Osorio,

J'ai l'honneur de vous informer de la position commune des représentants du Guatemala, d'El Salvador et du Costa Rica sur l'avenir de l'Accord international sur le Café.

Il convient de souligner que pendant nos discussions nous avons constaté qu'une organisation intergouvernementale était nécessaire non seulement pour examiner et résoudre les questions liées au développement de l'économie caféière mais aussi pour lancer et publier des études et des statistiques officielles, encourager la durabilité et l'amélioration de la qualité, promouvoir la consommation mondiale de café et faciliter les projets pour financement par le Fonds commun pour les produits de base.

Lors de nos discussions nous avons également constaté qu'une renégociation prendrait trop de temps et poserait des difficultés au niveau législatif. Toutefois, nous avons considéré qu'une prorogation de l'Accord en vigueur ne se justifierait que si elle s'accompagnait d'amendements importants visant à faire de l'OIC une organisation encore plus efficace.

Veillez recevoir, Cher Monsieur Osorio, les assurances de ma haute considération.

(signé) José Angel López Camposeco
Président

**Proposition centraméricaine sur
le futur accord sur le Café
DEUXIÈME DOCUMENT DE TRAVAIL**

Les délégués des Membres centraméricains de l'Organisation internationale du Café : Guatemala, Costa Rica et El Salvador, considérant la convergence de leurs aspirations en matière de café, ont décidé de présenter ensemble leurs points de vue sur le futur accord international sur le Café.

À cet égard, les membres du groupe centraméricain, sans préjudice des efforts économiques de leurs principales organisations du café qui participent, par l'intermédiaire de leur représentation nationale, à l'Organisation internationale du Café où les ressources à cet effet sont financées par les producteurs, reconnaissent l'importance du café dans le développement de leurs villages et de l'économie de leurs pays. Par conséquent, ils estiment qu'il importe de continuer de disposer d'une instance parrainée par une organisation intergouvernementale à laquelle le secteur privé participe également, à condition qu'elle ait la capacité de traiter et de résoudre les questions liées au développement d'une économie caféière mondiale prospère.

Dans ce but, nous exprimons les avis ci-après sur les principaux thèmes qui seront examinés et qui ont été recensés dans le document WP-140/06, entre autres.

Mission/objectifs

Nous prenons acte des progrès que l'OIC a faits dans le cadre de l'Accord de 2001. Particulièrement en ce qui concerne le positionnement de l'ordre du jour international des questions liées au café, son importance et son influence pour le développement des pays producteurs, ainsi que la promotion de la durabilité, la sensibilisation à l'intérêt de la promotion de la consommation et de l'amélioration de la qualité, la contribution à la transparence du marché au moyen d'études et de statistiques officielles, ainsi que la promotion de projets dans le cadre du Fonds commun pour les produits de base et son rôle d'instance d'examen des questions qui intéressent le monde, particulièrement depuis la création du CCSP.

Toutefois, compte tenu de l'évolution constante des marchés et des économies du café dans le monde, il semble opportun de renforcer le rôle de l'OIC dans ce domaine pour lui donner plus d'importance, y compris de nouveaux objectifs qui justifient d'un point de vue global sa raison d'être. Dans ce sens, il semble qu'une redéfinition des objectifs soit maintenant nécessaire afin de traduire les aspirations des Membres dans les domaines ci-après :

Promotion/consommation

La promotion de la consommation est jugée prioritaire pour parvenir à la durabilité de l'économie caféière. En effet, nous considérons que les fonctions de l'OIC devraient aller au-delà du rôle que l'Organisation a joué jusqu'à présent et qu'elles devraient intégrer, eu égard à sa charte, un rôle décisif dans la mobilisation de fonds et dans l'exécution des projets de promotion, sur les marchés traditionnels et les marchés émergents, y compris les pays producteurs.

Le groupe centraméricain souscrit à la recommandation du Président du Comité de promotion d'introduire un nouvel objectif : *Promouvoir la satisfaction du consommateur*. De même, le groupe estime qu'il est nécessaire que le consommateur final ait accès à l'information sur l'origine et la qualité du produit final, ce qui permettrait aux pays producteurs d'avoir des renseignements sur les goûts et les préférences du consommateur. Ainsi, les imperfections de l'économie de marché à l'origine de productions excédentaires sont résolues.

La question de l'origine revêt également un intérêt particulier pour le confort du consommateur et pour assurer une plus grande traçabilité de la chaîne du produit, tout en dissipant une partie des inquiétudes relatives à la sécurité alimentaire soulevées par certains Membres consommateurs. En outre, ces renseignements permettent de mieux harmoniser respect et soutien des normes sur les origines. Il s'agit d'un élément essentiel des accords de libre échange.

Marché du café/prix rémunérateurs

Eu égard à l'intérêt croissant pour les cafés différenciés, il convient de coordonner des actions avec les associations des cafés de spécialité de façon que l'OIC porte une plus grande attention aux tendances de ces marchés. Le groupe centraméricain souscrit à la recommandation du Brésil d'accroître la coordination sur les résolutions et les activités concernant les obstacles sanitaires et phytosanitaires, ainsi que les obstacles tarifaires.

Information/statistiques/études

Pour parvenir à une plus grande transparence de l'information du marché, il est souhaitable que l'OIC joue un rôle plus important de source de statistiques officielles, particulièrement en ce qui concerne les prévisions de l'offre et de la demande. À cet égard, il est nécessaire de définir des mécanismes coercitifs pour assurer la fourniture de renseignements précis dans les délais fixés. Nous souscrivons à la proposition des États-Unis sur un observatoire du café et sur l'inclusion de statistiques relatives aux tendances des marchés nouveaux et spécialisés.

Projets

Les projets doivent correspondre aux priorités et aux objectifs de l'OIC ainsi qu'aux intérêts de chacun des pays bénéficiaires. A cet égard, il est nécessaire de coordonner l'exécution des projets avec les institutions du café qui représentent officiellement les pays producteurs au sein de cette Organisation. Une plate-forme préparatoire et exécutive est donc nécessaire au sein de l'Organisation pour que les projets présentés bénéficient de la dynamique de l'organisation et puissent être rapidement mis en œuvre.

Santé

Il est prouvé que la publication de renseignements sur les bienfaits du café pour la santé est un outil efficace pour augmenter la consommation et lutter contre la désinformation qui a entravé l'augmentation de la consommation. Ainsi, la question de la santé devrait faire partie intégrante des stratégies de promotion et, par conséquent, les initiatives de recueil et de publication des résultats de la recherche devraient être soutenues.

Qualité

La promotion de la qualité est étroitement liée à la satisfaction du consommateur qui est essentielle pour stimuler la consommation. Par conséquent, la qualité devrait continuer d'être une priorité pour les objectifs de l'organisation.

Secteur privé

L'inclusion du secteur privé au niveau d'instance de l'OIC est une autre réussite de l'Accord de 2001 qui doit être intensifiée. Il est important de prendre acte de la large représentation des associations du café des pays producteurs au sein du CCSP. Ces associations devraient jouer un rôle actif et informer leur base de l'évolution des travaux de l'OIC.

Durabilité

Comme pour la transparence, il faut concrétiser la nécessité de parvenir à une durabilité à long terme de la chaîne du café. En outre, le postulat selon lequel la viabilité économique est une condition préalable et impérative à la durabilité sociale et écologique devrait être officiellement inclus.

Structure

Il paraît nécessaire d'éviter les répétitions d'efforts et de procédures dans la prise de décisions. Nous souscrivons à la proposition du Japon sur la représentation des Membres. Il est nécessaire d'envisager d'autres méthodes pour se réunir et échanger des avis sans que les Membres aient à se déplacer à Londres pendant une longue période. Dans ce but, il faudrait réviser l'Article 12 de l'Accord de façon à réduire le nombre de réunions et à employer de nouveaux moyens de communication afin de réduire les frais des Membres.

Questions organisationnelles

En prenant comme principe de base la tenue de réunions productives dans un cadre strict pour le Secrétariat et les délégués, les procédures et les dispositions organisationnelles devraient être revues dans un esprit de simplification de la structure organisationnelle.

Procédures

Le groupe centraméricain reconnaît qu'une renégociation nécessite trop de temps et présente trop de difficultés du point de vue législatif mais considère qu'il ne serait pas justifié de maintenir l'Accord en vigueur sans les réformes profondes qui feraient de l'OIC une organisation plus efficace.

Le Comité des pays centraméricains Membres de l'OIC
5 juillet 2006